



Le Père Louison

I

C'était un grand vieux sec, droit comme une flèche, comme on dit au pays, au teint basané, et la tête et la figure couvertes d'une épaisse chevelure et d'une longue barbe poivre et sel.

Tous les villageois connaissaient le père Louison, et sa réputation s'étendait même aux paroisses voisines ; son métier de canotier et de passeur le mettait en relations avec tous les étrangers qui voulaient traverser le Saint-Laurent, large en cet endroit d'une bonne petite lieue.

On l'avait surnommé le Grand Tronc, et c'était généralement par ce sobriquet cocasse qu'on le désignait lorsqu'on glosait sur son compte. Pourquoi le Grand Tronc ? Mystère ! car le père Louison n'avait rien pour rappeler cette voie ferrée qui provoquait de si acrimonieuses discussions dans les réunions politiques de l'époque. Quelques-uns disaient que le nom provenait de la longueur de son canot creusé tout d'une pièce dans un tronc d'arbre gigantesque.

Si tout le monde au village connaissait le Grand Tronc, personne ne pouvait en dire autant de son histoire.

Il était arrivé à L..., il y avait bien longtemps—les anciens disaient qu'il y avait au moins vingt-cinq ans—sans tambour ni trompette. Il avait acheté sur les bords du Saint-Laurent, tout près de la grève et à quelques arpents de l'église, un petit coin de terre grand comme la main, où il avait construit une misérable cahute sur les ruines d'une cabine de bateau qu'il avait trouvée, un beau matin, échouée sur une batture voisine.

Il gagnait péniblement sa vie à traverser les voyageurs d'une rive à l'autre du Saint-Laurent et à faire la pêche depuis la débâcle des glaces jusqu'aux derniers jours d'automne. Il était certain de prendre la première anguille, le premier doré, le premier achigan et la première alose de la saison. Il faisait aussi la chasse à l'outarde, au canard, au pluvier, à l'alouette et à la bécasse avec un long fusil à pierre qui paraissait dater du régime français.

On ne le rencontrait jamais sans qu'il eût, soit son aviron, soit son fusil, soit sa canne à pêche sur l'épaule et il allait tranquillement son chemin, répondant amicalement d'un signe de tête aux salutations amicales de la plupart et aux timides coups de chapeaux des enfants qui le considéraient bien tous comme un croquemitaine qu'il fallait craindre et éviter.

Si l'on ignorait sa véritable histoire, on ne s'en était pas moins fait un devoir religieux de lui en broder une, plutôt mauvaise que bonne, car le père Louison aimait et pratiquait trop la solitude pour être devenu populaire parmi les villageois. Il se contentait généralement d'aller offrir sa pêche ou sa chasse à ses clients ordinaires : le curé, le docteur, le notaire et le marchand du village, et si le poisson ou le

gibier était exceptionnellement abondant, il allait écouler le surplus sur les marchés de Joliette, de Sorel et de Berthier.

Si on se permettait parfois de gloser sur son compte, on ne pouvait cependant pas l'accuser d'aucun méfait, car sa réputation d'intégrité était connue à dix lieues à la ronde. Il avait même risqué sa vie à plusieurs reprises pour sauver des imprudents ou des malheureux qui avaient failli périr sur les eaux du Saint-Laurent et il s'était notamment conduit avec la plus grande bravoure pendant une tempête de se rouet qui avait jeté un grand nombre de bateaux à la côte, en volant à la rescousse des naufragés avec son grand canot.

M. le curé affirmait que le père Louison était un brave homme, qui s'acquittait avec la plus grande ponctualité de ses devoirs religieux. Toujours prêt à rendre un service qu'on lui demandait, il se faisait toutefois un devoir de ne jamais rien demander lui-même et c'était là probablement ce qu'on ne lui pardonnait pas. Le monde est si drôlement et si capricieusement égoïste.

Chaque soir, à la brunante des longs jours d'été, le vieillard allait mouiller son canot à deux ou trois encâblures de la rive, dans un endroit où il tendait son varveau ou ses lignes dormantes. Assis au milieu de son embarcation, il restait là dans la plus parfaite immobilité jusqu'à une heure avancée de la nuit. Sa silhouette se découpait d'abord, nette et précise sur le miroir du fleuve endormi, mais prenait bientôt des lignes indécises d'un tableau de Millet, dans l'obscurité, alors que l'on n'entendait plus que le murmure des petites vagues paresseuses qui venaient caresser le sable argenté de la grève.

La frayeur involontaire qu'inspirait le père Louison n'existait pas seulement chez les enfants, mais plus d'une fillette superstitieuse, en causant avec son amoureux, sous les grands peupliers qui bordent la côte, avait serré convulsivement le bras de son cavalier en voyant au large s'estomper le canot du vieux pêcheur dans les dernières lueurs crépusculaires.

Bref, le pauvre vieux était plutôt craint qu'aimé au village, et les gamins trottaient involontairement lorsqu'ils apercevaient au loin sa figure taciturne.

II

Il y avait à L... un mauvais garnement, comme il s'en trouve dans tous les villages du monde, et ce gamin détestait tout particulièrement le père Louison dont il avait cependant une peur terrible. Le vieux pêcheur avait attrapé notre polisson un jour que celui-ci était en train de battre cruellement un vieux chien barbet qu'il avait inutilement tenté de noyer. Le vieillard avait tout simplement tiré les oreilles du gamin en le menaçant de faire connaître sa conduite à ses parents.

Or, le père du gamin en question était un mauvais coucheur nommé Rivet, qui cherchait plutôt qu'il n'évitait une querelle, et, un matin que le père Louison réparait tranquillement ses filets devant sa cabane, il s'entendit apostropher :

—Eh ! dites donc, vous là, le Grand Tronc ! qui est-ce qui vous a permis de mettre la main sur mon garçon ?

—Votre garçon battait cruellement un chien qu'il n'avait pu noyer, et j'ai cru vous rendre service en l'empêchant de martyriser un pauvre animal qui ne se défendait même pas.

—Ça n'était pas de vos affaires, répondit Rivet, et je ne sais pas ce qui me retient de vous faire payer tout de suite les tapes que vous avez données à mon fils.

Et l'homme élevait la voix d'un ton menaçant, et quelques curieux s'étaient déjà réunis pour savoir ce dont il s'agissait.

—Pardon, mon ami, répondit le vieillard tranquillement. Ce que j'ai fait, je l'ai fait pour bien faire, et vous savez de plus que je n'ai fait aucun mal à votre enfant.

—Ça ne fait rien. Vous n'aviez pas le droit de le toucher, et il s'avança la main haute sur le vieux pêcheur qui continuait tranquillement à refaire les mailles de son filet. Le vieillard leva les yeux, alors qu'il était trop tard pour parer un coup de poing qui l'atteignit en pleine figure, sans lui faire cependant grand mal.

Il fallut voir la transformation qui s'opéra dans toute la physionomie du père Louison à cet affront brutal. Il se redressa de toute sa hauteur, rejeta violemment le filet qu'il tenait des deux mains, et bondit comme une panthère sur l'audacieux qui venait de le frapper sans provocation.

Ses yeux lançaient des éclairs de colère, et avant qu'on eût pu l'en empêcher, il avait saisi son adversaire par les flancs et, le soulevant comme il aurait fait d'un enfant au-dessus de sa tête, et à la longueur de ses longs bras, il le lança avec une violence inouïe sur le sable de la grève, en poussant un mugissement de bête fauve.

Le pauvre diable, qui avait pensé s'attaquer à un vieillard impotent, venait de réveiller la colère et la puissance d'un hercule. Il tomba sans connaissance, incapable de se relever ou de faire le moindre mouvement.

Le père Louison le considéra pendant un instant, un seul, et, se précipitant sur lui, le ramassa de nouveau, en s'avançant vers les eaux du fleuve, le tint un instant suspendu en l'air et le rejeta avec force sur le sable mouillé et durci par les vagues. La victime était déjà à demi morte et s'écrasa avec un bruit mat, comme celui d'un sac de grain qu'on laisse tomber par terre.

Les spectateurs, qui devenaient nombreux, n'osaient pas intervenir et regardaient timidement cette scène tragique.

Avant même qu'on eût pu faire un pas pour l'arrêter, le vieux pêcheur s'était encore précipité sur Rivet et, cette fois, le tenant au bout de ses bras, il était entré dans l'eau, en courant, dans l'intention évidente de le noyer.

Une clameur s'éleva parmi la foule :

—Il va le noyer ! il va le noyer !

Et, en effet, le père Louison avançait toujours dans les eaux qui lui montaient déjà jusqu'à la taille. Il n'allait plus si vite, mais il continua toujours jusqu'à ce qu'il en eût jusqu'aux aisselles; alors, balançant le

pauvre Rivet deux ou trois fois au-dessus de sa tête, il le plongea dans le fleuve, à une profondeur où il aurait fallu être bon nageur pour pouvoir regagner la rive.

Le vieillard parut ensuite hésiter un instant, comme pour bien s'assurer que sa victime était disparue sous les eaux, puis il regagna le rivage à pas mesurés et alla s'enfermer dans sa misérable cabane, sans qu'aucun des curieux qui se trouvaient sur son passage eût osé lever la main ou même ouvrir la bouche pour demander grâce pour la vie du malheureux Rivet.

Dès que le père Louison eut disparu, tous se précipitèrent cependant vers les canots qui se trouvaient là, pour voler au secours du noyé qui n'avait pas encore reparu à la surface. Mais l'émotion du moment empêchait plutôt qu'elle n'accélérait les mouvements de ces hommes de bonne volonté, et le pauvre Rivet aurait certainement perdu la vie si des sauveteurs inattendus n'étaient venus à la rescousse.

Une cage descendait au large avec le courant et un canot d'écorce contenant deux hommes s'en était détaché. Il n'était plus qu'à deux ou trois arpents du rivage lorsque le père Louison s'était avancé dans le fleuve pour y précipiter son agresseur. Les deux hommes du canot avaient suivi toutes les péripéties du drame, et, au moment où le corps du pauvre Rivet reparaisait sur l'eau après quelques minutes d'immersion, ils purent le saisir par ses habits et le déposer dans leur embarcation, aux applaudissements de la foule qui grossissait toujours sur la rive.

Deux coups d'aviron vigoureusement donnés par les deux voyageurs firent atterrir le canot et l'on débarqua le corps inanimé du pauvre Rivet pour le déposer sur la grève en attendant l'arrivée du curé et du médecin qu'on avait envoyé chercher.

Ce n'était pas trop tôt, car l'asphyxie était presque complète, et il fallut recourir à tous les moyens que prescrit la science pour les secours aux noyés afin de ramener un signe de vie chez le malheureux Rivet dont la femme et les enfants étaient accourus sur les lieux et remplissaient l'air de leurs lamentations et de leurs cris de désespoir.

Le curé avait pris la précaution de donner l'absolution in articulo mortis, mais l'homme de science déclara avant longtemps qu'il y avait lieu d'espérer et l'on transporta le moribond chez lui, où il reçut la visite et les soins empressés de toutes les commères du village.

III

S'il était vrai que le père Louison jouissait de la réputation d'un homme paisible et inoffensif et que Rivet, au contraire, passait pour un homme grincheux et querelleur, une vengeance aussi terrible pour un simple coup de poing ne pouvait manquer, néanmoins, de produire une émotion générale chez tous les habitants de L...

Le curé, le notaire, le médecin et les autres notables de l'endroit se réunirent le même soir chez le capitaine de milice, qui était en même temps le magistrat de la paroisse, pour délibérer sur ce qu'il convenait de faire dans des circonstances aussi graves.

Il fut décidé de tenir une enquête dès le lendemain matin et d'appeler le père Louison à comparaître devant le magistrat, en attendant que le médecin pût se prononcer d'une manière définitive sur l'état du

malade qui paraissait s'améliorer assez sensiblement, cependant, pour écarter toute idée de mort prochaine ou même probable.

Le bailli du village fut chargé d'aller prévenir le vieux pêcheur d'avoir à se présenter le lendemain matin à neuf heures, à la salle publique du village, où se tiendrait l'enquête préliminaire et cette nouvelle, jetée en pâture aux bonnes femmes, eut bientôt fait le tour du fort, comme on dit encore dans nos campagnes.

Le père Louison n'avait pas reparu depuis qu'il s'était renfermé dans sa cabane. Aussi n'était-ce pas sans un sentiment de terreur que le bailli s'était approché pour frapper à sa porte, afin de lui communiquer les ordres du magistrat.

—Monsieur Louison ! monsieur Louison ! fit-il, d'une voix basse et tremblante.

Mais à sa grande surprise la porte s'ouvrit immédiatement et le vieillard s'avança tranquillement :

—Qu'y a-t-il à votre service, Jean-Thomas ?

—Monsieur le magistrat m'a dit de vous informer qu'il désirait vous voir, demain matin, à la salle publique pour... pour...

—Très bien, Jean-Thomas, dites à M. le magistrat que je serai là à l'heure voulue.

Et il referma tranquillement la porte, comme si rien d'extraordinaire n'était arrivé et comme s'il avait répondu à un client qui lui aurait demandé une brochée d'anguilles ou de crapets.

IV

Le lendemain, à l'heure dite, la salle publique était comble et le médecin annonça tout d'abord que Rivet continuait à prendre du mieux. Un soupir de soulagement s'échappa de toutes les poitrines et l'enquête commença.

Le père Louison avait été ponctuel à l'ordre du magistrat, mais il se tenait assis, seul, dans un coin, plié en deux, les coudes sur les genoux, et la tête dans les deux mains.

À l'appel du magistrat qui lui demanda de raconter les événements de la veille, tout en lui disant qu'il n'était pas forcé de s'incriminer, il se leva tranquillement et récita, les yeux baissés, et d'une voix navrante de regret et de honte, tout ce qui s'était passé, sans en oublier le moindre incident. Il termina par ces mots :

—Je me suis laissé emporter par un accès de colère insurmontable et je me suis comporté comme une brute et non comme un chrétien. Je vous en demande pardon, M. le magistrat, j'en demande pardon à Rivet et à sa famille et j'en demande pardon à tous les habitants du village qui ont été témoins du grand scandale que j'ai causé par ma colère et par ma brutalité. Je remercie Dieu d'avoir épargné la vie de Rivet, et je suis prêt à subir le châtement que j'ai mérité,

—Heureusement pour vous, père Louison, répondit le magistrat, que la vie de Rivet n'est pas en danger, car il m'aurait fallu vous envoyer en prison. Il faut cependant que votre déposition soit corroborée et je

demande aux voyageurs qui ont sauvé Rivet de raconter ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont fait et ce qui s'est passé à leur connaissance, pendant l'affaire d'hier.

Le plus âgé des voyageurs, qui était un enfant de la paroisse revenant de passer l'hiver dans les chantiers de la Gatineau, raconta simplement les faits du sauvetage et corrobora la déposition du père Louison. Son compagnon, qui était aussi un homme de la soixantaine, s'avançait pour raconter son histoire, lorsqu'il se trouva face à face avec l'accusé qu'il n'avait pas encore vu. Il le regarda bien en face, hésita un instant, puis d'une voix où se mêlaient la crainte et l'étonnement :

—Louis Vanelet !

Le père Louison leva la tête dans un mouvement involontaire de terreur et regarda l'homme qui venait de prononcer ce nom, inconnu dans la paroisse de L...

Les regards des deux hommes s'entrecroisèrent comme deux lames d'acier qui se choquent dans un battement d'épée préliminaire, puis s'abaissèrent aussitôt; et le vieil homme de cages raconta le sauvetage auquel il avait pris part et le drame dont il avait été témoin, sans faire aucune allusion à ce nom qu'il venait de jeter en pâture à la curiosité publique.

Il était évident qu'en dépit des pénibles événements de la veille, les sympathies de l'auditoire se portaient vers le père Louison, et personne ne fit trop attention, si ce n'est le magistrat, à la parte qui venait de se produire entre le témoin et l'accusé. D'ailleurs, on est naturellement porté à l'indulgence chez nos habitants de la campagne, et l'enquête fut promptement terminée par le magistrat, qui enjoignit simplement au vieux pêcheur de retourner chez lui, de vaquer à ses occupations et de se tenir à la disposition de la justice.

La foule se dispersa lentement et le père Louison retourna s'enfermer dans sa cahute pour échapper aux retards curieux qui l'obsédaient.

Le magistrat, avant de s'éloigner, s'approcha du dernier témoin et lui intima l'ordre de venir le voir chez lui, le soir même, à huit heures. Il voulait lui causer.

V

Fidèle au rendez-vous qui lui avait été imposé, le vieux voyageur se trouva, à l'heure dite, en présence du juge, du curé et du notaire qui s'étaient réunis pour la circonstance.

Il se doutait bien un peu de la raison qui avait provoqué sa convocation devant ce tribunal d'un nouveau genre. Aussi ne fut-il pas pris par surprise lorsqu'on lui demanda à brûle-pourpoint :

—Vous connaissez le père Louison depuis longtemps et vous lui avez donné le nom de Louis Vanelet, ce matin, à l'audience.

—C'est vrai, monsieur le juge, répondit le voyageur sans hésiter.

Dites-nous alors, où, quand et comment vous avez fait sa connaissance ?

—Oh ! il y a longtemps, bien longtemps. C'était au temps de mon premier voyage à la Gatineau. Nous faisons chantier pour les Gilmour et Louis Vanelet et moi nous bûchions dans le même camp. C'était un bon travaillant, un bon équarisseur et un bon garçon. Tout le monde aimait surtout à lui entendre raconter des histoires, le soir, autour de la cambuse. Un jour, une escouade de travailleurs nous arriva pour partager notre chantier et il y en avait un parmi les nouveaux arrivants qui connaissait Vanelet et qui venait de la même paroisse que lui, aux environs de Montréal. Ils se saluèrent à peine et il était évident qu'il y avait eu gribouille entre eux. Rien d'extraordinaire ne vint d'abord troubler la bonne entente, jusqu'à ce qu'un jour, Vanelet vînt me trouver et me demandât de lui servir de témoin dans une lutte à coups de poings qu'il devait avoir le lendemain avec son coparoissien. « Nous aimons, me dit-il, la même fille, au pays, et comme nous ne pouvons l'épouser tous les deux, nous voulons régler l'affaire par une partie de boxe. » La proposition me parut assez raisonnable, car on se bat volontiers et pour de bien petites raisons dans les chantiers. J'acceptai donc et le lendemain matin, de bonne heure, avant l'heure des travaux, les adversaires étaient face à face dans une clairière voisine. La bataille commença assez rondement, mais à peine les premiers coups avaient-ils été portés que Vanelet était absolument hors de lui-même, dans un accès de fureur noire. Plus fort et plus adroit que son adversaire, il lui portait des coups terribles sous lesquels l'autre s'écrasait comme sous des coups de massue. J'essayai vainement, avec l'autre témoin, d'intervenir pour faire cesser la lutte, mais Vanelet, fou de rage et fort comme un taureau, frappait toujours jusqu'à ce que son adversaire, les yeux pochés et la figure ensanglantée, perdît connaissance et ne pût se relever. Alors Vanelet le saisit et, le balançant au bout de ses bras, le lança sur la neige durcie et glacée qui recouvrait le sol. Le pauvre diable était sans connaissance et le sang lui sortait par le nez et par les oreilles. Vanelet allait de nouveau se précipiter sur sa victime lorsque nous nous jetâmes sur lui et c'est avec la plus grande peine que nous réussîmes à empêcher un meurtre. Jamais je n'avais vu un homme aussi fort, dans une fureur aussi terrible. Il se calma cependant après quelques instants et s'enfuit comme un fou à travers la forêt. Mon compagnon se rendit au chantier pour obtenir un traîneau afin de transporter le corps inanimé de notre camarade. Bien que nous fussions au mois de février et en pleine forêt, très éloignés de toute habitation, Louis Vanelet disparut du chantier. Je l'ai revu hier pour la première fois depuis cette époque mémorable, car aucun de nous ne savait ce qu'il était devenu. Le pauvre homme qu'il avait presque assommé resta pendant longtemps entre la vie et la mort et nous le ramenâmes, au printemps, dans un pitoyable état, pour le renvoyer dans sa famille. J'ai appris depuis qu'il s'était rétabli et qu'il avait fini par épouser celle pour qui il avait failli sacrifier sa vie.

Le magistrat, le curé et le notaire, après avoir écouté attentivement cette histoire, se consultèrent longuement et finirent par décider qu'en vue du caractère irascible du père Louison, de ses colères terribles et de sa force herculéenne, il fallait en faire un exemple et le traduire devant la Cour Criminelle qui siégeait à Sorel.

Le bailli recevrait des instructions à cet effet.

Lorsque le représentant de la loi se rendit, le lendemain matin, pour opérer l'arrestation de Louis Vanelet, il trouva la cabane vide. Le vieillard, pendant la nuit, avait disparu en emportant dans son canot ses engins de chasse et de pêche. Personne ne l'avait vu partir et l'on ignorait la direction qu'il avait prise.

Quelques jours plus tard, le capitaine d'un bateau de L... racontait que, pendant une forte bourrasque de nord-est, il avait rencontré sur le lac Saint-Pierre un long canot flottant au gré des vagues et des vents.

Il avait cru reconnaître l'embarcation du père Louison mais le canot était vide et à moitié rempli d'eau.



www.miladh.com

021 888 777 42

0901 323 9008